



Mont-de-Marsan, le 08 janvier 2015

## ***Communiqué de presse***

### **Élections départementales 2015 Dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des candidatures**

---

Les conseillers départementaux sont élus au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton.

Une déclaration de candidature, pour chaque tour de scrutin, doit être déposée à la Préfecture des Landes - 26 Rue Victor Hugo (Bureau des élections) à Mont-de-Marsan, par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par les deux membres du binôme à cet effet. Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie, postale, par télécopie ou par messagerie électronique, n'est admis.

Les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des candidatures sont les suivantes :

- Pour le premier tour de scrutin : à partir du lundi 09 février 2015, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, jusqu'au lundi 16 février à 16 heures.

- Pour le deuxième tour de scrutin : à partir du lundi 23 mars 2015 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, jusqu'au mardi 24 mars, aux mêmes heures.

Les délais de dépôt sont impératifs et ne sauraient être prorogés.

Les retraits de candidature ne peuvent être présentés que jusqu'à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures. Ils sont enregistrés dans les mêmes formes que les déclarations elles-mêmes.

L'ordre d'enregistrement des candidatures, pour chacun des cantons, est déterminé par un tirage au sort entre les binômes dont la candidature a été enregistrée. Les candidats ou leurs mandataires peuvent assister au tirage au sort qui aura lieu le lundi 16 février 2015 à 19 heures à la Préfecture des Landes.

Ce tirage au sort déterminera l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage.

**Contact Presse :**

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82 – [marion.dourthe@landes.gouv.fr](mailto:marion.dourthe@landes.gouv.fr)

Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13 – [thierry.morier@landes.gouv.fr](mailto:thierry.morier@landes.gouv.fr)